

Formation portant sur l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

RS2626 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	212t
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

67 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 67 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ANIMACONSULT	80324966300011	Former
ANIMALSUP	52814402500061	Former
ANIMAL UNIVERSITY	83385878000012	Former
APIVET	80090246200012	Former
ARNAUD FOSSET	40807744400037	Former
ASS FEDERATION POUR GESTION DU LOOF	41075702500037	Former
BOUGAINVILLE	19771436300011	Former
CENT FORM PROF PROMO AGRICOLE	19610790800036	Former
CENTRE FORMATION PROFESSION POUR ADULTES	19780004800039	Former
CFPPA	19622257400028	Former

Liste complète des 67 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs2626-formation-portant-sur-l-actualisation-des-connaissances-necessaires-aux-personnes-exercant-des-activites-liees-aux-animaux-de-compagnie-d-especes-domestiques/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Actualisation des connaissances pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Nouveautés scientifiques, techniques et réglementaires intervenues dans les dix dernières années dans les huit domaines listés à l'annexe I de l'arrêté du 4 février 2016, à savoir :

- 1) du logement : connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté,
- 2) de l'alimentation : connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur

mode de vie ;

3) de la reproduction : connaissances permettant de respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction ;

4) de la santé animale : connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire ;

5) du comportement : connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société, notamment par la connaissance du développement de l'animal, des éléments de socialisation et des grands principes d'éducation des jeunes animaux ;

6) du droit : connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation

7) du transport : connaissances des dispositions requises pour garantir le bien-être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport

8) de la sélection : connaissances de la sélection animale.

/

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêté du 4 février 2016 relatif à l'action de formation et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation

Arrêté du 17 janvier 2020 portant publication de la liste des organismes de formation habilités à mettre en œuvre l'action de formation professionnelle continue pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre détenteur de l'un des documents administratifs justificatifs de connaissances pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques selon l'arrêté du 4 février 2016

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

agriculture.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2626/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	513
----------------------	-----

Parcours menés à terme	875
------------------------	-----

Taux d'achèvement	171 %
-------------------	-------

Période	02/2022 – 02/2023
---------	-------------------

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11 048
Montant total engagé	5 883 651 €
Coût moyen par dossier	533 €
Durée moyenne	35 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %
Régions	0 %
État	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.